

DEVENIR PARTENAIRE

ESCALE DOCUMENTAIRES
FESTIVAL INTERNATIONAL
DE LA CRÉATION DOCUMENTAIRE
DE LA ROCHELLE

26e édition du 6 AU 11 NOVEMBRE 2026



e@



13 rue de l'Aimable Nanette
17000 La Rochelle
Tél. 05 46 42 34 16

Président : Didier Roten
didierrotен@escalesdocumentaires.org
06 09 42 68 86

Coordinatrice : Coraline Cantat-Moltrecht
coralinecm@escalesdocumentaires.org
06 58 97 88 70

Trésorière: Marie Saunier
partenariats@escalesdocumentaires.org
06 33 56 80 75

www.escalesdocumentaires.org



/ REJOIGNEZ LA PASSERELLE DES ESCALES DOCUMENTAIRES

ENSEMBLE NOUS IRONS PLUS LOIN, dans la connaissance du monde, dans la quête de sens et le besoin d'engagement qu'exprime la société aujourd'hui, et dont se fait l'écho le cinéma documentaire !

EMBARQUEZ AVEC NOUS ET SOUTENEZ UN FESTIVAL pas comme les autres, LES ESCALES DOCUMENTAIRES, toujours libre, toujours ouvert à la diversité de la création, toujours convivial et passionnant.

AUJOURD'HUI LE DOCUMENTAIRE DE CREATION EST PLEBISCITÉ PAR UN TRÈS LARGE PUBLIC. Ce genre cinématographique essentiel a le pouvoir de bousculer la réalité grâce à la force des images, à l'analyse de fond des thématiques abordées, à l'émotion des témoignages humains.

Quand l'actualité nous submerge il devient vital d'élargir sa vision, de se nourrir de ces regards singuliers que rapportent les auteurs-trices documentaristes dans leur quête de compréhension des phénomènes qui interagissent dans nos vies.

De l'intime aux grands sujets sociaux, porteurs d'enjeux environnementaux, sociaux, géopolitiques, écologiques majeurs, le documentaire nous permet d'appréhender en connaissance de causes les combats fondamentaux à mener pour l'homme et la planète.

SOUTENIR LES ESCALES DOCUMENTAIRES c'est offrir à vos salariés et/ou à vos clients un accès privilégié à cette ouverture d'esprit.

VOUS ENGAGER À NOS CÔTÉS c'est affirmer un positionnement créatif dans les dynamiques de changements auxquels l'humanité est confrontée.

Avec nous vous allez afficher des valeurs qui nous sont communes : l'humanisme, l'accès à la culture pour tous, la curiosité, l'altérité, la création !

ALORS NE RATEZ PAS UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE de toucher plusieurs milliers de personnes lors du festival et lors des projections toute l'année, dans des moments de plaisir et d'émotion. Vous soutiendrez une association rochelaise forte de plus d'une centaine de membres actifs qui propose projections et débats, avant-premières et actions d'éducation à l'image en accès libre et participatif à des publics diversifiés.

DEVENONS PARTENAIRES !

/ Présentation de l'Association Escales Documentaires

Fondée en 2001 à La Rochelle, à l'initiative du producteur et réalisateur Didier Roten, avec un groupe de cinéastes et d'acteurs passionnés de l'audiovisuel, sous la présidence d'honneur de Bernard Giraudeau, réunis autour de ce challenge : faire connaître et apprécier du grand public le genre documentaire.

« Dès le départ nous voulions que les Escales Documentaires soient un lieu convivial, accessible à tous où l'on se ressource, où l'on échange, où l'on débat, où l'on se frotte à la création des uns et à la critique des autres. Un lieu aussi où naissent des vocations, des projets ... Nous voulions que ce cinéma-là, où se côtoient des films tournés en 35 mm et d'autres autoproduits en numérique, redevienne populaire comme au temps des frères Lumière. Nous voulions créer les conditions pendant ces quelques jours de festival propices à l'émergence d'émotions fortes, de prises de conscience, de chocs cinématographiques, nous voulions que tous les films sélectionnés aient cette particularité de stimuler en nous une capacité nous permettant de voir quelque chose d'une manière nouvelle, qui résonne en nous longtemps ... »

Dès la première édition du festival, nous avons bénéficié de l'appui et du soutien fidèle de nombreux partenaires institutionnels et financeurs témoignant leur confiance en ce projet.

Au fil des années les maîtres du cinéma documentaire de **Jean Rouch** à **Raymond Depardon** se sont succédés et ont insufflé à notre festival un prestige international. Des cinéastes émergents comme **Alice Diop** ou **Jean-Gabriel Périot** y ont fait leur premiers pas...

Dans cette dynamique l'Association Escales Documentaires s'est développée grâce à l'engagement d'un nombre croissant de bénévoles passionnés (plus de 80 bénévoles en 2025), d'une équipe expérimentée, et de l'énergie de ses présidents successifs.

Diffuser la création documentaire et susciter l'échange et le débat à travers les regards des cinéastes documentaristes sur des sujets sociaux est l'essence même de l'Association Escales Documentaires.

Porteuse du Festival, l'Association œuvre également toute l'année à la diffusion du documentaire en travaillant sur une programmation régulière, labellisée sous l'appellation la Croisière des Escales.

Près de 8000 spectateurs ont participé cette année aux projections et rencontres des Escales Documentaires.

Les points forts de l'Association et du Festival

- * **Un accès libre et participatif à la majorité des projections**
- * **Une programmation collégiale établie par les bénévoles de l'association**
 - * **Des lieux de projections divers favorisant le mélange des publics**
 - * **L'invitation systématique des réalisateurs-trices à présenter leur film**

LE FESTIVAL EN QUELQUES CHIFFRES...

138 000
spectateur·trices depuis 2001

26
ans de Festival

65
rencontres avec
des réalisateur·rices
chaque année

30
rendez-vous hors
Festival chaque année

6
jours de festival

100
documentaires
projetés chaque année

103
adhérent·es

80
bénévoles impliqué·es

Devenir mécène ou partenaire des Escales Documentaires, un atout pour votre entreprise

- ✓ Associer votre marque à l'image porteuse du Festival, événement culturel reconnu tant au niveau local qu'à l'international
- ✓ Bénéficier de l'image d'une entreprise engagée dans l'actualité en soutenant le documentaire de création
- ✓ Soutenir un projet associatif local dynamique, qui œuvre à l'attractivité du territoire
- ✓ Bénéficier d'une visibilité importante sur les outils de communication du festival (campagnes média, affichage, programmes, réseaux sociaux)
- ✓ Encourager les talents de demain en participant à la réussite du festival
- ✓ Faire vivre des moments uniques à vos clients et collaborateurs
- ✓ Développer des actions partenariales valorisant votre savoir-faire

Le Club des Entreprises partenaires

Un don minimum de 200€ (80€ après réduction d'impôt) vous permettra de rejoindre le Club des entreprises partenaires des Escales Documentaires et de bénéficier des avantages qui lui sont réservés :

- Votre entreprise est citée en tant que membre du Club des Entreprises sur le site Internet et sur le catalogue du festival
- Invitation aux événements du festival (séance d'ouverture et de clôture, cocktail...)
- Invitation aux projections des films des Escales tout au long de l'année : les Croisières des Escales

Pour un engagement plus important, nous vous proposons des « packages partenaire » ...

... et étudierons toute autre proposition adaptée aux moyens de votre entreprise !

LES PACKAGES PARTENAIRE

	Offre n°1 Don de 2000€	Offre n°2 Don de 5000€	Offre n°3 Don de 10000€
Vous rejoignez le club des entreprises partenaires	✓	✓	✓
Votre logo est présent sur tous les supports du festival et vous bénéficiez d'un encart publicitaire dans le catalogue	✓	✓	✓
Vous bénéficiez de places réservées à vos clients et salariés lors des séances de projection du festival	✓	✓	✓
Une projection privée pourra être organisée sur votre site, pour vos collaborateurs et clients, avec animation d'un débat.		✓	✓
Pendant le festival, vous pourrez disposer d'un visuel présentant votre entreprise au lieu de rendez-vous des auteurs et festivaliers		✓	✓
Une partie de votre don servira à doter un nouveau prix (court-métrage, Escales Océan, Premier film,...) et vous participerez à la remise du prix			✓

Le financement des Escales Documentaires

- Cotisations des adhérent·es
- Dons
- Inscription des films au festival
- Contributions volontaires des festivalier·es (entrée libre et participative)
- Subventions publiques (Région, Département, Ville, Communauté d'Agglomération,...)
- Partenariats privés et prestations
- Mécénat

Le budget annuel (hors bénévolat) s'élève à 90 000€.

Le mécénat culturel et ses avantages fiscaux

Votre don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant versé, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxes (article 238 bis du CGI).

L'entreprise mécène peut bénéficier par ailleurs de contreparties qui ne doivent pas dépasser 25% de ce don.

Par exemple, avec un don de 2 000 € sur votre exercice comptable, votre réduction d'impôt sur les sociétés est de 1 200 € pour ce même exercice.

Si le don excède le plafond de 0,5% du chiffre d'affaires, l'excédent de versement peut donner lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants.

Si la réduction d'impôt est supérieure à l'impôt sur les sociétés de l'exercice, elle peut être imputée sur les cinq exercices suivants.

MERCI !

CONTACT

05 46 42 34 16 / 06 58 97 88 70

coralinecm@escalesdocumentaires.org

[Formulaire de partenariat](#)

[Consulter la programmation de l'édition 2025](#)



Cinéma vivant: projection extérieure avec la compagnie étrange miroir aux Escales Documentaires 2025,
en partenariat avec le CNAREP - Sur le Pont